

Avis de Décès

77 - MOUROUX

Gérard ÉDÉ, Son époux, Bertrand et Muriel, Sédride (*), Aulde et Samuel, Ses enfants, Vincent et Simon, Ses petits-enfants, Ses neveux, nièces, beaux-frères et belles-sœurs, l'ensemble de sa famille ainsi que ses amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Evelynne ÉDÉ née LELONG

survenu le 5 septembre 2020 à son domicile.

Evelynne repose à la Maison Funéraire Carnard de Coulommiers jusqu'au jour de ses obsèques (57 rue Saint-Pierre en Veuve - 77120). Un hommage lui sera rendu le vendredi 11 septembre 2020 à 14 heures, à la Maison Funéraire. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 septembre 2020 à 15 heures, en l'église Saint-Pierre et Sainte-Flodoberte d'Amillis, où un registre tiendra lieu de condoléances (5-7 place de l'Eglise - 77120). L'inhumation se déroulera à 16 heures, au cimetière de Choisy-en-Brie, où elle reposera dans le caveau familial (rue du Puits Audion - 77320).

Gérard ÉDÉ 1520 av de Paris 77120 Mouroux

PF CANARD COULOMMIERS
01 64 03 26 37

La reproduction de nos petites annonces est interdite

95 - EZANVILLE

Paix à son âme

M. Ferdinand BIJOU, son conjoint, ses enfants, Diane, Samuel et Annabelle, Mme Françoise REPARAT, sa sœur, M. Jean-Pierre REPARAT, son frère, Yasmine et Haytam KHAOUDI, sa nièce et son mari, Ainsi que toute la famille, marraine et amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Rose-Line REPARAT

survenu le dimanche 6 septembre 2020, à Brest, à l'âge de 62 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 septembre 2020 à 10 heures, en l'église Saint Christophe de Voutezac (Corrèze 19), suivie de l'inhumation au cimetière de Voutezac. Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF VERLHAC & FILS
05 55 25 80 34

44 - ORVAULT - NANTES

Monique THOBIE, son épouse ; Pascal et Christine THOBIE ; Philippe et Sophie THOBIE ; Silgrid THOBIE, leurs enfants, Sébastien, Chloé, Estelle, Louis et Milan, leurs petits-enfants

ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de

M. Luc THOBIE

né à Nantes le 30 mai 1936, survenu à Orvault le 6 septembre 2020 dans sa 85ème année.

Une bénédiction religieuse sera célébrée le vendredi 11 septembre 2020, à 11H30, en l'église Saint-Léger d'Orvault. Luc repose au funérarium Roc Eclerc 5 Chemin de la Justice 44300 Nantes. Un dernier au-revoir lui sera rendu le vendredi 11 septembre à 14H30 au crématorium de Nantes. L'inhumation de l'urne aura lieu au cimetière du bourg d'Orvault le samedi 12 septembre à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ROC ECLERC NANTES
02 51 83 00 13

Remerciements

77 - SAINT-BRICE

Christian CIURKO, Jacqueline et Patrick CHABOZY, Jacques et Diane CIURKO, Marie-Christine et Jacques CHARLOT, Roselyne et Raynald CLEMENT, ses enfants ; Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

Mme Stanislaw CIURKO née PRYBIS

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et plus particulièrement le personnel soignant du centre de dialyse de Provins, les ambulanciers ainsi que les auxiliaires de vie pour leur dévouement et leur professionnalisme, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

PF ET MARBRERIE BRIOIS
GOUAIX & PROVINS
01 64 00 03 92

77 - NANGIS

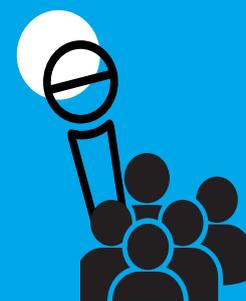
Jean-François et Rimma BOUILHAGUET, Frédéric BOUILHAGUET et Caroline LAMBLA, Noé, Lisa, Louise, Violette, Inisio MANFREDI,

très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Inès BOUILHAGUET

vous adressent leurs sincères remerciements.

FUNERIS PRADOUX - CHEVRIOT
77160 PROVINS
01 64 00 01 93



Le Parisien

Conférences, débats, salons,

Faites part de vos événements dans Le Parisien

01 87 39 80 00
carnets@teamedia.fr
www.annoncesleparisien.fr



ANNONCES 77 | JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2020 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,37 €) - 75 (5,39 €) - 77 (5,14 €) - 78 (5,14 €) - 91 (5,14 €) - 92 (5,39 €) - 93 (5,39 €) - 94 (5,39 €) - 95 (5,14 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2019.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE DE VAIRES SUR MARNE

Mme Edmonde JARDIN, Maire, 26, boulevard de Lorraine, 77360 Vaires sur marne, tél. : 01 64 72 60 37, courriel : p.duarte@vairesurmarne.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Achat de fournitures scolaires, éducatives et pédagogiques

Type de marché de fournitures : Achat

Caractéristiques principales :

- Variantes refusées

- Procédure adaptée ouverte conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

- Quantités : Fournitures scolaires, éducatives et pédagogiques.

Montant maximum par an : 60 000,00 euro(s)H.T.

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de début des prestations : 12 octobre 2020

Cautionnement et garanties exigés : Aucuns cautionnement et garantie exigés

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement par les ressources propres de la collectivité.

Application des règles de la comptabilité publique.

Délai global de paiement de 30 jours par mandat administratif.

Le taux des intérêts moratoires sera celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires auront commencé à

courir, augmenté de huit points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement solidaire

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Recevabilité administrative des candidatures

Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n 2015-899 du 23 juillet 2015.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Marché public simplifié : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 28 septembre 2020 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents adressés par voie électronique à l'adresse suivante : achatpublic.com.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 septembre 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_BkH2Jld6xe

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43, rue Charles de Gaulle, 77000 Melun

Enquête publique



Enquête publique du plan de zonage d'assainissement et du Schéma Directeur d'Assainissement de

BOIS-LE-ROI, CHARTRETTES ET FONTAINE-LE-PORT

En application des dispositions de l'arrêté n 2020-040 de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF), les zonages d'assainissement seront soumis à enquête publique durant 31 jours du 23 septembre au 23 octobre 2020 inclus.

Pendant le délai susvisé, un dossier sera déposé dans les mairies des communes de Bois-le-Roi, Chartrettes et Fontaine-le-Port et consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :

Mairie de Bois-le-Roi : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le samedi de 9h à 12h

Mairie de Chartrettes : le lundi et le vendredi

Mairie de Fontaine-le-Port : du mardi au samedi de 9h à 12h / le mercredi de 8h30 à 12h / le samedi de 9h à 12h

Mairie de Fontainebleau : du mardi au samedi de 9h à 12h / le mercredi de 8h30 à 12h / le samedi de 9h à 12h

Mairie de Fontainebleau Le Président

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / le mercredi de 8h30 à 12h / le samedi de 9h à 12h

Mairie de Fontaine-le-Port : du mardi au samedi de 9h à 12h / Permanences le mardi de 18h à 19h (hors vacances scolaires)

Le dossier sera également consultable sur le site internet <https://www.pays-fontainebleau.fr>. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur les projets pourront être consignées :

- sur un registre d'enquête, déposé dans chaque mairie,

- par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête Publique Zonage Assainissement - Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château 77300 FONTAINEBLEAU

- par voie électronique : <https://pays-fontainebleau.fr/enquetepublique14>

Monsieur Michel CERISIER, désigné Commissaire Enquêteur par la Présidente du Tribunal de Melun assurera des permanences afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public aux dates et lieux suivants :

Mairie de Bois-le-Roi : le mercredi 23 septembre 2020 de 9h à 12h

Jeudi 8 octobre 2020 de 9h à 12h

Mairie de Chartrettes : le samedi 10 octobre 2020 de 9h à 12h et le vendredi 23 octobre 2020 de 14h à 17h

Mairie de Fontaine-le-Port : le mercredi 14 octobre 2020 de 14h à 17h et le samedi 17 octobre 2020 de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur remettra son rapport et ses conclusions sous un délai d'un mois. Les dossiers éventuellement modifiés pour tenir compte des observations et avis formulés au cours de l'enquête et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis aux organes décisionnels pour approbation.

Le Parisien

Publiez vos marchés publics, vos concessions dans Le Parisien

Habilitations
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

01 87 39 84 40
pub@dematis.com

Publiez vos annonces légales dans Le Parisien

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr
7/7 - 24H/24H